

# Coronavirus (COVID-19)

**BULLETIN D'INFORMATION DU 18 MARS 2021**

**AUX PRESTATAIRES DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE**

## **1. Masques à fenêtre et masques de procédures**

Comme annoncé il y a quelques semaines, le ministère de la Famille (Ministère) a entrepris les démarches afin que des masques à fenêtre soient fournis à tous les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) et rendus disponibles pour tout le personnel éducateur, y compris les personnes responsables de services de garde en milieu familial (RSG).

L'approvisionnement est sous la responsabilité du Centre d'acquisitions gouvernementales qui a lancé un appel d'offres sur invitation en février 2021 afin d'obtenir des masques à fenêtre en nombre suffisant pour une période d'un mois. Ce premier appel d'offres est complété et les masques à fenêtre devraient être distribués au cours des prochaines semaines.

Parallèlement, un appel d'offres public a été publié pour permettre l'approvisionnement jusqu'en juillet/août. La fin de cet appel d'offres est prévue le 19 mars 2021.

En attendant la distribution de masques à fenêtre, des masques de procédure seront livrés cette semaine à l'ensemble des SGEE.

## **2. Masques MC9501**

Le Ministère est conscient des défis que pose l'entreposage de ces masques, mais leur mise de côté est nécessaire et, avant d'en disposer, il est toujours demandé d'attendre les directives en ce sens.

...2

-2-

### **3. Distribution des masques par les bureaux coordonnateurs (BC)**

Hier, le 16 mars 2021, a eu lieu la rencontre du comité consultatif des BC. Le Ministère a proposé de prendre note des bonnes pratiques de certains BC pour la distribution des masques auprès de leurs RSG afin de leur faciliter l'accès à ces équipements. L'objectif est simple : les diffuser dans le but de donner des idées à d'autres BC qui font face aux mêmes défis.

Certains distribuent une quantité pour plus d'un mois, ou mettent des colis dans la poste pour les RSG les plus éloignées, d'autres profitent des visites de conformité pour effectuer une livraison, certains se sont associés avec un CPE, une bibliothèque publique, etc. Dans tous les cas, ils semblent que le succès de cette opération découle d'une bonne communication entre les BC et les RSG.

Si vous souhaitez nous faire part d'une bonne pratique afin que nous puissions la publier, nous vous invitons fortement à nous écrire à l'adresse : [partenariat.servicesdegarde@mfa.gouv.qc.ca](mailto:partenariat.servicesdegarde@mfa.gouv.qc.ca)

*Ce bulletin est une publication qui contient des informations ponctuelles pour les SGEE en contexte de pandémie. Veuillez toujours vous référer à la version la plus récente du bulletin, car l'information concernant un sujet est susceptible d'être mise à jour en fonction de l'évolution de la situation.*

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à vos questions, nous vous invitons à communiquer avec la Direction de l'amélioration des services à la clientèle et de la gestion des plaintes du Ministère en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 1 855 336-8568, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.